ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE (DEASS) - DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 6



MÉTIER

L'Assistant de Service Social intervient auprès des personnes rencontrant des difficultés sociales, familiales, professionnelles, scolaires, médicales ou financières. Il contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille, aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie. Il est confronté aussi bien à des difficultés d'endettement, de violence

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LA CERTIFICATION QUALITÉ A ÉTÉ DÉLIVRÉE AU TITRE DES CATÉGORIES D'ACTIONS SUIVANTES : ACTIONS DE FORMATION PAR L'APPRENTISSAGE
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION
Liberté Égalité Fraternité

conjugale, d'enfant en danger, de recherche de logement, d'attribution du RSA... Sa mission est d'apporter une aide et un soutien sur mesure aux personnes en fonction de leurs difficultés, afin qu'elles puissent améliorer leurs conditions de vie, retrouver une autonomie et se réinsérer. Il informe les personnes de leurs droits, les conseille et les oriente vers les services compétents, les accompagne sur la base d'un projet et les aide à remplir des dossiers administratifs. Il travaille en coordination au sein d'une équipe de travail et en liaison avec d'autres travailleurs sociaux.

● ● ● EMPLOI

L'ASS exerce principalement ses activités dans les collectivités locales (Conseils Généraux, Mairies, Centres Communaux d'Action Sociale), les organismes de protection sociale (Caisse d'Allocations Familiales, caisse de sécurité sociale ou de retraite), les établissements publics (hôpitaux), les entreprises publiques ou privées, les associations du secteur social et médico-social...

● ● ● LES SUITES DE PARCOURS

Les diplômés sont employables dès l'obtention du titre, mais ils peuvent compléter leur cursus par diverses formations : Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS) ; Diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS) ; Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES) ; Master 1 en Sociologie, Sciences de l'éducation ou Droit et Politiques sociales ;

● ● ● LES APTITUDES

- Intérêt pour les questions sociales et les besoins des personnes
- Sens de l'écoute
- Goût pour la communication et les relations humaines
- Sens du travail en équipe
- Bonne culture générale

● ● ● PRÉREQUIS ET CONDITION D'ADMISSION

Être âgé de 18 ans minimum et avoir moins de 30 ans à la signature du contrat d'apprentissage.
Pas d'âge maximum pour les personnes ayant une RQTH, les sportifs de haut de niveaux ou les créateurs d'entreprise.

- Être titulaire du baccalauréat ou
- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4 ou
- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels (VAP), en application de l'article L.613-5 du code de l'éducation

Et satisfaire à l'épreuve orale d'admission

● ● ● ALLEGEMENTS ET DISPENSES

La dispense de formation correspond à la validation de la certification du domaine de compétences.

- Pour les candidats titulaires d'un diplôme en travail social (DEEJE, DEES, DEETS, CESF) :
  Dispense des BC3 et BC4.

L'allègement de formation dispense de la formation théorique mais nécessite de passer les épreuves de certification.

- Pour les candidats qui justifient d'un diplôme au moins égal au niveau III, homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles : allègements de formation dans la limite des 2/3 des unités de formation contributives.

● ● ● MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur.
- Remplir le dossier d'inscription sur le site du CFA GIAPATS.
- Réussir l'épreuve oral d'admission.

● ● ● DURÉE DE LA FORMATION

Elle est dispensée de septembre à juin sur 3 ans selon un planning et une alternance spécifique à chaque UFA. (Programme de formation détaillé est disponible sur demande)

Pour l'apprenti, la formation est totalement gratuite, la formation est financée par l'OPCO de votre employeur ou est pris en charge par l'employeur du secteur public.

Groupement d'Intérêt Associatif pour la Promotion de l'Apprentissage en Travail Social et médico-social
4 Boulevard GUEIDON 13013 Marseille - www.cfa-giapats.fr -
Tél : 04 91 90 51 99 - info@cfa-giapats.fr

FORMATION THEORIQUE 1517 HEURES

Réparties en Unités de Formation :

- BC 1 : Concevoir et conduire un accompagnement social favorisant l'insertion sociale et l'amélioration des conditions de vie (504h)
- BC 2 : Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation (504h)
- BC 3 : S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale (252h)
- BC 4: S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social (245h)

Dont 315 heures déléguées aux employeurs, appelées : semaines référées

FORMATION PRATIQUE 280 HEURES

1 stage de 8 semaines minimums (280 h) hors du terrain employeur, en France ou à l'Etranger, dans un autre domaine de compétence obligatoire que celui exercé chez l'employeur.

● ● ● VALIDATION DE LA FORMATION

Présence aux cours et méthodologies, participation, travaux intermédiaires (DST, fiches de lecture, exposés collectifs, enquête de terrain, travaux de groupe) et dossiers écrits de contrôle continu + présentation orale ou épreuve sur table (voir référentiel de certification), rédaction et soutenance d'un mémoire professionnel.
Les blocs de compétences peuvent être validés séparément après jury plénier et sont acquis à vie.

● ● ● OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir réaliser une intervention sociale individuelle
- Savoir réaliser une intervention sociale collective
- Contribuer à l'élaboration d'un diagnostic social territorial
- Analyser l'environnement social, familial et territorial
- Concevoir et diffuser une communication écrite et orale
- Assurer une communication professionnelle en travail social
- Connaître et analyser les contextes institutionnels
- Savoir mobiliser des acteurs et des partenaires

● ● ● UNITÉS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA IRTS MARSEILLE

● ● ● INSCRIPTION

L'inscription se fait directement sur le site du GIAPATS avec le futur employeur

● ● ● RESULTATS

(BASES SUR LES FORMATIONS PAR L'APPRENTISSAGE EN 2025)

- Taux de réussite : **100%**
- Taux d'abandon : **0%**
- Taux d'insertion : **100%**
- Taux de satisfaction **: 90.5%**
- Taux de poursuite d'étude : **NC**
- Taux de rupture **: 0%**



Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

Nous vous invitons à **visiter notre site et à nous contacter** pour concrétiser votre projet de **formation par la voie de l'apprentissage.**

www.cfa-giapats.fr

04 91 90 51 99

info@cfa-giapats.fr

Vous pouvez candidater en flashant le QR code.



Groupement d'Intérêt Associatif pour la Promotion de l'Apprentissage en Travail Social et médico-social
4 Boulevard GUEIDON 13013 Marseille - www.cfa-giapats.fr -
Tél : 04 91 90 51 99 - info@cfa-giapats.fr